

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL **DE CASTINE-EN-PLAINE - 14540**

N° 2026/07

Membres : 20

Présents : 13

Votants : 15

Date convocation : 3 février 2026

Date affichage : 3 février 2026

Le conseil municipal de Castine-En-Plaine légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à mairie de Rocquancourt rue de la République, mardi 27 janvier 2026 à 19h, sous la présidence de Madame Florence BOUCHARD, maire

Etaient présents : MATHON Patrice, ROBERT Franck, VIVIEN Béatrice, TANI Yolande, ANTOINE Jean-Jacques, CHESNEL Michelle, CARDON Vincent, BODIN Éric, DESBONNES Chantal, DORE Myriam, DEGRENNE Fabrice, HUBERT Romain.

Absents excusés : SUEUR Jézabel (pouvoir à Béatrice Vivien), MAUNOURY Stéphane (pouvoir à Franck Robert), LEBRETON Magalie, JACQUES Sylvie, HAY Xavier.

Absent: BIRGUL Hacer, BOURSIN Thomas.

AVIS PROJET DERICHEBOURG

Une demande d'autorisation environnementale de la société REVIVAL pour la création d'une fonderie de plomb sur le site de ses installations à Castine en Plaine est en cours d'enquête publique depuis le vendredi 12 décembre 2025 et jusqu'au jeudi 12 mars 2026 inclus.

Conformément à l'article R.181-18 du Code de l'Environnement, la commune doit soumettre le dossier de demande d'autorisation environnementale à l'avis du conseil municipal, notamment au regard des incidences environnementales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 13 voix pour et 2 abstentions de donner un avis favorable au projet de la société Revival.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS, ET AN SUSDITS

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
préfecture et de la publication le 10 février 2026
La Maire, Florence BOUCHARD

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 014-200086502-20260209-DEL_2026_07-DE

